

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

# **BOITE DE CIRAGE 100 ML FAMACO INCOLORE**

Date de création 28/04/2025

Date de révision Numéro de version

## RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

Identificateur de produit BOITE DE CIRAGE 100 ML FAMACO INCOLORE

Substance / mélange mélange Numéro FAM01430099

3CNR-N3YW-0405-V03Y UFT

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations prévues du mélange

## Utilisations déconseillées du mélange

non indiqué

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

### **Fabricant**

Nom ou raison sociale Sté des Ets F.PFIRTER FAMACO

Adresse 83 AV DE LA REPUBLIQUE, CHATILLON, 92320

France

N° TVA FR63652031592 Téléphone +33(0)1.42.53.06.43 contact@famaco-paris.fr Email Adresse web www.famaco-paris.fr

Personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité

Sté des Ets F.PFIRTER FAMACO Email contact@famaco-paris.fr

Numéro d'appel d'urgence 1.4.

Numéro ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

## RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

## Classification du mélange selon le règlement (CE) no 1272/2008

Le mélange est classé comme dangereux.

Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 3, H412

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

# Pictogramme de danger





# Mention d'avertissement

Attention

## Substances dangereuses

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2 % aromatiques

Essence de térébenthine

# Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

# **BOITE DE CIRAGE 100 ML FAMACO INCOLORE**

Date de création 28/04/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues

et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/des

vêtements de protection.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale.

### 2.3. Autres dangers

non indiqué

### RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Le mélange contient ces substances dangereuses et les substances pour lesquelles la concentration maximale admissible dans l'air en milieu professionnel est déterminée.

Numéro d'identification	Nom de la substance	Teneur en % de poids	La classification selon le règlement (CE) no 1272/2008	Rem.
CE: 919-857-5 Numéro d'enregistrement: 01-2119463258-33	Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2 % aromatiques	58	Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336	
CE: 932-349-8 Numéro d'enregistrement: 01-2119553060-53	Essence de térébenthine	18	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H302+H312+H332 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 2, H411	
CAS: 8002-74-2 CE: 232-315-6	CERAFFINE 56/58	11		1
CAS: 84-66-2 CE: 201-550-6	Phtalate de diéthyle	>0,15-0,3	non classifié comme dangereux	1

# Remarques

1 Substance pour laquelle des limites d'exposition sont définies.

Le texte intégral de toutes les classifications et mentions de danger figure à la section 16.

### **RUBRIQUE 4 — Premiers secours**

# 4.1. Description des mesures de premiers secours

non indiqué

En cas d'inhalation

non indiqué

En cas de contact avec la peau

non indiqué

En cas de contact avec les yeux

non indiqué

En cas d'ingestion



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

# **BOITE DE CIRAGE 100 ML FAMACO INCOLORE**

Date de création

28/04/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation

non indiqué

En cas de contact avec la peau

non indiqué

En cas de contact avec les yeux

non indiqué

En cas d'ingestion

non indiqué

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

non indiqué

### RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

non indiqué

Moyens d'extinction inappropriés

non indiqué

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

non indiqué

## 5.3. Conseils aux pompiers

non indiqué

### RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

non indiqué

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

non indiqué

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

non indiqué

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

non indiqué

### RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

non indiqué

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

non indiqué

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

non indiqué

# RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### **France**

# Décret n° 2021/1849 du 28 décembre 2021, décret n° 2021/1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021

Nom de la substance (du composant)	Туре	Valeur
CERAFFINE 56/58 fumée (CAS: 8002-74-2)	VLEP-8h	2 mg/m <sup>3</sup>
Phtalate de diéthyle (CAS: 84–66–2)	VLEP-8h	5 mg/m³



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

# **BOITE DE CIRAGE 100 ML FAMACO INCOLORE**

Date de création 28/04/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

non indiqué

Protection des yeux/du visage

non indiqué

Protection de la peau

non indiqué

**Protection respiratoire** 

non indiqué

**Risques thermiques** 

non indiqué

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

non indiqué

### RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide Couleur incolore

Odeur donnée non disponible Point de fusion/point de congélation donnée non disponible Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle donnée non disponible

d'ébullition

Inflammabilité donnée non disponible Limites inférieure et supérieure d'explosion donnée non disponible

Point d'éclair

41 °C Température d'auto-inflammation donnée non disponible Température de décomposition donnée non disponible рΗ donnée non disponible Viscosité cinématique >40 mm<sup>2</sup>/s à 40 °C Solubilité dans l'eau donnée non disponible Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) donnée non disponible Pression de vapeur donnée non disponible

Densité et/ou densité relative donnée non disponible Densité de vapeur relative donnée non disponible Caractéristiques des particules donnée non disponible

Forme crème / pâte

9.2. **Autres informations** 

> Teneur en solvants organiques (COV) 76

### RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

non indiaué

10.2. Stabilité chimique

non indiqué

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

non indiqué

10.4. Conditions à éviter

non indiqué

10.5. Matières incompatibles

non indiqué

10.6. Produits de décomposition dangereux



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

# **BOITE DE CIRAGE 100 ML FAMACO INCOLORE**

Date de création 28/04/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

## **RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) $n^{\circ}$ 1272/2008

non indiqué

# Toxicité aiguë

non indiqué

BOITE DE CIRAGE 100 ML FAMACO INCOLORE								
Voie d'exposition	Paramètre	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination		
Orale	ETA	2775 mg/kg				Calcul de la valeur		
Cutanée	ETA	6111 mg/kg				Calcul de la valeur		
Par inhalation (poussières/brouill ard)	ETA	8,3333 mg/l				Calcul de la valeur		

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

non indiqué

# Lésions oculaires graves/irritation oculaire

non indiqué

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

non indiqué

# Mutagénicité sur les cellules germinales

non indiqué

## Cancérogénicité

non indiqué

# Toxicité pour la reproduction

non indiqué

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non indiqué

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

non indiqué

## Danger par aspiration

non indiqué

# 11.2. Informations sur les autres dangers

non indiqué

# RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

## 12.1. Toxicité

non indiqué

## 12.2. Persistance et dégradabilité

non indiqué

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

# **BOITE DE CIRAGE 100 ML FAMACO INCOLORE**

Date de création

28/04/2025

Date de révision

Numéro de version 1.0

non indiqué

12.4. Mobilité dans le sol

non indiqué

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

non indiqué

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

non indiqué

12.7. Autres effets néfastes

non indiqué

### RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

non indiqué

## **RUBRIQUE 14** — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

UN 3295

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

3 Liquides inflammables

14.4. Groupe d'emballage

III

14.5. Dangers pour l'environnement

non pertinent

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non indiqué

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non pertinent

# Informations complémentaires

Numéro d'identification du danger

Numéro ONU

Code de classification

Étiquettes

30 3295

F1



Code de restriction en tunnels

(D/E)

**Transport maritime - IMDG** 

EmS (plan d'urgence) F-C, S-V

## RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

non indiqué

15.2. Évaluation de la sécurité chimique



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

# **BOITE DE CIRAGE 100 ML FAMACO INCOLORE**

Date de création 28/04/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

### **RUBRIQUE 16 — Autres informations**

### Liste des mentions de danger standardisées utilisées dans la fiche de données de sécurité

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302+H312+H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste des conseils de prudence utilisés dans la fiche de données de sécurité

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues

et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/des

vêtements de protection.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale.

# Autres informations importantes du point de vue de la sécurité et de la protection de la santé humaine

non indiqué

## Acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Acute Tox. Toxicité aiguë

ADR Accord relatif au transport international routier d'objets dangereux

Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique (chronique)

Asp. Tox. Danger par aspiration
CAS Chemical Abstracts Service

CE Code d'identification pour chaque substance figurant dans l'EINECS
CLP Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à

l'emballage des substances et des mélanges

COV Composés organiques volatils

EINECS Inventaire européen des produits chimiques commercialisés

EmS Plan d'urgence

EuPCS Système européen de catégorisation des produits

Eye Irrit. Irritation oculaire

FBC Facteur de bioconcentration Flam. Liq. Liquide inflammable

IATA Association internationale du transport aérien

IBC Code International relatives à la construction et à l'équipement de navires

transportant des produits chimiques dangereux en vrac

ICAO Organisation de l'Aviation Civile Internationale

IMDG Code Maritime International des Marchandises Dangereuses

IMO Organisation Maritime Internationale

INCI Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques

ISO Organisation internationale de normalisation
IUPAC Union internationale de chimie pure et appliquée

log Kow Coefficient de partage octanol/eau

Numéro ONU Numéro d'identification à quatre chiffre de la substance ou de l'objet repris dans la

réglementation modèle de l'ONU

OEL Valeurs limites d'exposition en milieu professionnel

PBT Persistant, bioaccumulable et toxique

PMT Persistant, mobile et toxique

ppm Partie par million

REACH Enregistrement, évaluation, autorisation et la restriction des produits chimiques



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

# **BOITE DE CIRAGE 100 ML FAMACO INCOLORE**

Date de création 28/04/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

RID Accord concernant le transport ferroviaire d'objets dangereux

Skin Irrit. Irritation cutanée
Skin Sens. Sensibilisation cutanée

STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un

UE Union européenne

UVCB Substance de composition inconnue ou variable, produit de réaction complexe ou

matière biologique

vPvB Très persistant et très bioaccumulable

vPvM Très persistant et très mobile

Instructions pour la formation

non indiqué

Restrictions d'emploi recommandées

non indiqué

Information sur les sources de données utilisées pour compiler la fiche de données de sécurité